
Russie : que vont devenir les bâtiments des consulats britannique et américain de Saint-Pétersbourg ?

Description

Par Céline Bayou (sources : *Delovoï Peterburg, Gov.spb.ru*)

Les autorités locales à Saint-Pétersbourg s'interrogent déjà, au lendemain de l'annonce de la fermeture des consulats du Royaume-Uni et des États-Unis et de l'expulsion des diplomates y travaillant, sur la vocation à venir de ces hôtels particuliers situés en plein centre de la ville.

Le consulat américain, installé depuis 1972 au 15, rue Fourchtatskaïa, à deux pas du jardin de Tauride, occupait plus de 4.000 m², tandis que la résidence du Consul se situait non loin dans un autre hôtel particulier de 1.300 m². Le consulat britannique, lui, était sis à proximité de Smolny dans un bâtiment prestigieux de 2.200 m².

Ces édifices sont la propriété de la municipalité, qui envisage de les louer à d'autres représentations diplomatiques, en fonction de la demande, mais n'exclut pas de les vouer à d'autres usages. Les autorités locales ont en effet tendance à « récupérer » certains bâtiments dont elle a la propriété mais pas l'usage. Ainsi, il y a un mois, le gouverneur de la ville Gueorgui Poltavtchenko a annoncé que le Petit palais de marbre qui, jusqu'à la révocation de sa licence et la résiliation de son contrat de location, abritait l'Université européenne de Saint-Pétersbourg, allait voir s'installer l'Académie des technologies digitales.

Concernant les bâtiments qui abritaient les consulats, il n'est pas exclu qu'ils retrouvent leurs fonctions antérieures. La résidence du consulat américain a accueilli successivement jusqu'en 1971 un jardin d'enfants, puis un internat et une école d'art. Celui du consulat britannique – un jardin d'enfants, puis un hôpital (durant la guerre), un internat et une institution artistique et une école de musique. Mais ces bâtiments prestigieux pourraient aussi accueillir des appart-hôtels, des bureaux, des locaux commerciaux, voire des centres d'affaires...

date créée

01/04/2018

Champs de Méta